



N°192 | du 15 au 29 Novembre 2017

LA PERFORMANCE  
VOUS OUVRE  
LE MONDE



GROUPE  
MAROC  
TELECOM



## POLITIQUE

P.2

# Dialogue: Pourquoi l'opposition hésite!



## POLITIQUE P.4,7

Interview exclusive  
de Gerry TAAMA

## ECONOMIE P.5

Un nouveau souffle  
pour l'artisanat au  
Togo

## INVITE SPECIAL

Pr Dodzi Komla  
KOKOROKO,  
Président de  
l'Université de Lomé

P.8,9



## REPORTAGE P.11

Actions sociales:  
L'ONG 1-2-3 ACTION  
au chevet des  
populations dans le  
Haho

Assurance Automobile  
Confiez vos véhicules au



Avancez librement



## VOUS EN AVEZ MARRE DE DIALOGUER, QUE VOULEZ-VOUS ESSAYER ?

Aux termes d'un communiqué publié début novembre, le gouvernement a décidé de « prendre des mesures nécessaires à la remise en liberté de 42 personnes interpellées jugées et condamnées par diverses juridictions dans le cadre des récentes manifestations violentes, la restitution des motocyclettes saisis à Lomé lors de la manifestation du 7 septembre 2017 et ce après 22 heures, la levée de la mesure de contrôle judiciaire de M. Jean Pierre Fabre, Chef de fil de l'opposition dans la procédure des incendies ». Il a en outre annoncé, prendre des dispositions nécessaires pour l'ouverture d'un dialogue avec l'ensemble de la classe politique togolaise.

L'ensemble des mesures vise à assurer selon les autorités « la préservation et le respect effectif de la liberté de manifestation » et réaffirmer « la détermination du gouvernement à promouvoir le calme ainsi qu'un climat d'apaisement et de sérénité, indispensables pour la recherche de solutions crédibles et durables à la question des réformes politiques ».

Plus d'une semaine plus tard, cette initiative reste pour l'heure lettre morte. En dépit du soutien ferme et affiché de la communauté internationale qui d'ailleurs, depuis le début de la crise, ne disait pas autre chose et invitait la classe politique togolaise à rechercher le consensus. Où réunir celui-ci si ce n'est autour d'un dialogue ou d'une table de négociations, peu en importe d'ailleurs le terme choisi.

Les pourfendeurs de la discussion ont trouvé leur argument massue : on dialogue trop au Togo et on en serait à une vingtaine déjà. Le compte est certainement bon. Mais s'ils n'ont pas définitivement résolu le problème politique togolais, ils y ont fortement contribué, chacun en son temps et à son époque, dans un contexte particulier : les discussions pouvoir-FAR, pouvoir COD 1, pouvoir COD 2, les rencontres ayant abouti à l'Accord Politique Global (APG), à l'Accord RPT-UFC etc....Elles n'ont pas toutes reçues entière application. Elles ont cependant joué leur rôle dans le saut qualitatif de notre processus démocratique en validant ou en consacrant des acquis nullement remis en cause aujourd'hui, en créant les conditions d'un apaisement ou plus minimaliste sans être marginal, en posant certains débats sur la table.

En tout état de cause, s'il faut évoquer l'inefficacité des dialogues en convoquant le ratio dialogue/ résultats, il conviendrait de le mettre en perspective avec le rapport marches/résultats pour mieux comparer. Si les marches à elles seules pouvaient résoudre l'interminable crise au Togo, cela aurait été su depuis des lustres. Que personne ne s'y méprenne : le dialogue est la voie la plus pérenne et la mieux indiquée pour définitivement en finir avec les soubresauts exaspérants de notre processus démocratique.

De fait, vu l'urgence, il faut revenir à l'essentiel pour aborder les propositions qui consacrent entre autres la limitation du nombre de mandats du Président de la République, l'institution d'un mode de scrutin à deux tours pour l'élection du Chef de l'Etat, quitte dans un second temps, à connaître de la refonte de notre Constitution ou du passage à une nouvelle république. Et ce débat ne doit pas être pris en otage par des considérations personnelles. Au Togo, à chaque fois qu'une réforme a été engagée en ayant dans le viseur une personne, cela s'est soldé par un échec et beaucoup de tensions. Tirons-en des leçons !

## DIALOGUE : Pourquoi l'opposition hésite!

Depuis le 06 novembre dernier, une offre de dialogue est sur la table. Elle émane du gouvernement qui a annoncé dans un communiqué, avoir décidé de prendre des dispositions nécessaires pour son ouverture avec l'ensemble de la classe politique. Elle intervient presque trois mois, jour pour jour, après le déclenchement de la crise et est accompagnée de plusieurs signaux d'apaisement. Soutenue par la communauté internationale, cette offre ne semble pas avoir suscité un enthousiasme débordant auprès de l'opposition qui, même si elle ne parle pas à l'exact unisson sur le sujet, semble souffler le chaud et le froid. Les raisons de cette hésitation sont multiples. Décryptage !

Officiellement, l'opposition évoque la crise de confiance entre elle et le pouvoir pour expliquer sa réserve relativement à l'offre de dialogue. « Ils n'ont jamais respecté aucun accord, pas plus qu'ils ne respecteront des décisions pouvant sortir d'un éventuel dialogue de plus » tranche le chargé à la Communication de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), Eric DUPUY. C'est une méfiance légitime si l'on dresse la liste des discussions entre la classe politique qui n'ont pas pour autant permis de résorber définitivement les points de crispation et de tensions du débat public dans notre pays. Mais à l'heure de l'inventaire, il y a lieu de relever les occasions manquées et les surenchères dont fait montre à certaines échéances décisives l'opposition, pour ne pas considérer qu'elle a en partage avec le pouvoir, la responsabilité de la crise de confiance et donc de la situation actuelle du statu quo.

Mais ce que redoutent les leaders de l'opposition face à cette offre, c'est la réaction de la rue. Il y a encore quatre (4) mois, elle était appelée à porter la revendication des réformes, sur la limitation du mandat présidentiel et le mode de scrutin à deux tours, exigences emblématiques et séculaires des opposants, depuis les modifications intervenues en 2002. Depuis, emportés et sans doute enivrés par les succès des manifestations récurrentes déclenchées par l'essai réussi de Tikpi ATCHADAM le 19 août, ceux-ci sont passés à des mots d'ordre plus maximalistes, incontestablement populaires mais politiquement très discutables : le retour à la Constitution de 1992 et surtout, la démission du président de la République.

Douze semaines, plusieurs morts et blessés, d'importants dégâts matériels causés aussi bien à des édifices publics que privés après ce revirement revendicatif à maxima, aucun résultat probant n'est à mettre au crédit du mouvement.

Dans ces conditions, difficile de vendre à la rue et aux réseaux sociaux un nouveau virage, consistant à accepter un dialogue qui serait alors considéré comme une trahison. « Ils se sont enfermés eux-mêmes dans un piège » commente un diplomate qui « n'aimerait pas être à leur place » et leur « souhaite bien de chances pour trouver la clé ». En effet, en prétendant de façon démagogique que c'est la rue qui dicte désormais leurs positions, les leaders se sont réduits les marges de manœuvre et toutes les solutions se présentant devant eux aujourd'hui sont mauvaises : le jusqu'au-boutisme pour ne pas se dédire avec des résultats aléatoires et le risque d'essoufflement de la mobilisation ; le renoncement avec la saisie de la main tendue, et la probabilité de se faire lyncher, au propre comme au figuré par tous ceux à qui a été vendue l'imminence de l'« assaut final » et du « grand soir ».

### L'AGE DES CAPITAINES :

Un autre paramètre qui complique la situation au sein de l'opposition et explique en partie la radicalisation actuelle et l'hésitation à répondre favorablement à l'offre de dialogue, tient à l'âge d'une bonne partie des têtes de proue du

mouvement actuel, du groupe des 14. Pour la plupart, elles étaient déjà au devant de la scène au début des années 90, aux premières heures des contestations contre le régime, et tout au long du processus démocratique et ses soubresauts.

Aujourd'hui, à leur âge, ces mouvements



Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE

constituent pour eux une sorte de dernier baroud d'honneur, l'ultime bataille avant que la nature ne les épuise ou ne les lâche. C'est aussi pour eux, le combat de la dernière chance, pour espérer conquérir le pouvoir et l'exercer, avec tous ses avantages et privilèges, ce qui serait tout de même, à leur sens, une belle consécration après plus d'un quart de siècle d'engagements et de luttes ; eux qui pour la très grande majorité, n'ont jamais connu les ors de la République.

C'est le cas de Aimé Tchabouré GOGUE 70 ans, de Jean-Pierre FABRE 65 ans, de Brigitte ADJAMAGBO-JOHNSON 59 ans, de Me Yawovi AGBOYIBO 74 ans, de Patric LAWSON ou même de Paul APEVON. Les seuls qui ont le temps de voir venir, de prendre date et de s'inscrire dans la durée, y compris en discutant autour de l'idée d'une nouvelle république sont les plus jeunes : Tikpi ATCHADAM, Nathaniel OLYMPIO ou encore Fulbert ATTISSO, dont on peut relever les nuances par rapport à la position des « paps » sur l'offre de dialogue. Mais leur relative jeunesse, ne leur prête pas la témérité nécessaire pour s'imposer à leurs aînés finissant, encore mois à la rue.

### L'ARGENT DE LA DIASPORA :

Depuis le début de la crise et en son cœur, se trouve la diaspora. Très engagée, elle alimente les mouvements actuels en investissant et en inondant les réseaux sociaux d'informations, de sons et de vidéos dont la fiabilité pose souvent problème et plus grave, menace la paix civile et la cohésion sociale.

« Dans une lutte comme celle-ci, tous les coups sont permis » justifie un ancien journaliste, aujourd'hui établi en Belgique. Mais ces Togolais établis à l'étranger ne se contentent de participer à ce qu'ils considèrent comme l'« harmattan togolais », en référence au « printemps arabe » ou encore le « scénario burkinabé » qu'ils appellent de

leur vœu. Ils financent les mouvements. Presque chaque semaine, de sources bien informées, plusieurs millions FCFA en provenance surtout de l'Europe et des Etats-Unis, arrivent dans les mains de l'opposition, via des Western Union, des Money Gram, des enveloppes convoyées par des volontaires sur des vols à l'arrivée de Lomé

ou par la route, à partir de frontières terrestres. Ce trésor de guerre grossit avec la persistance des manifestations.

De ce point de vue d'ailleurs et parce qu'elle a toujours eu du mal à financer ses activités en dépit de la loi sur le financement des partis politiques, l'opposition n'a pas grand intérêt à mettre fin de tôt aux manifestations. De fait, elle risque de perdre son bras financier si elle acceptait l'offre de dialogue ; les animateurs et autres activistes de cette diaspora, généralement radicalisés et coupés des réalités et du réel rapport de force sur le terrain, ayant rejeté par avance le dialogue, y compris en promettant l'échafaud à ceux qui choisiraient cette voie.

### LES ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES

Elles sont prévues l'année prochaine et le gouvernement s'y attelle malgré la crise. Et paradoxalement, tout en tenant sur la place publique les discours les plus surréalistes, les leaders de l'opposition songent aussi sérieusement aux élections législatives et locales et s'y préparent. Ils se surveillent et ne veulent en aucun cas se laisser déborder par des alliances actuelles dont tout le monde sait qu'elles sont circonstancielles et voleront en éclats dès l'ouverture des scrutins.

Pour l'heure, ils se tiennent et tous ont besoin de « prouver » aux yeux de leur opinion leur « radicalisme » face au pouvoir en place, pour engranger à peu de frais, de la popularité en vue des élections à venir. Cette course au radicalisme en prévision des prochaines échéances explique aussi les hésitations de plusieurs leaders à accepter la main tendue par le gouvernement, pour ne pas paraître « faible » ou « modéré », presque une insulte et un obstacle rédhibitoire à des succès électoraux.



# LA PERFORMANCE VOUS OUVRE LE MONDE



GROUPE  
MAROC  
TELECOM

moov.tg

Le Groupe Maroc Telecom, leader des solutions télécoms en Afrique, et Teddy Riner, double champion olympique de judo et 9 fois champion du monde, partagent tellement de valeurs de respect, de confiance et de générosité qu'ils ne pouvaient que se rencontrer.

Nous visons les mêmes objectifs : transmettre notre savoir-faire et notre modèle unique de réussite pour que chacun puisse atteindre l'excellence.

Nous construisons un même rêve : donner à chaque togolaise et togolais le pouvoir de réaliser ses projets, d'apprendre, de se comprendre, d'entreprendre et de réduire les distances entre les pays et les hommes.



## INTERVIEW EXCLUSIVE DE GERRY TAAMA, PRÉSIDENT DU NOUVEL ENGAGEMENT TOGOLAIS

« Les seules personnes qui vont souffrir de cette situation sur le court terme, ce sont les personnes vulnérables »

**A**ncien candidat à la dernière élection présidentielle, Gerry Taama est une figure montante de la politique togolaise. Souvent incompris par ses pairs de l'opposition, combattu par le pouvoir, l'homme n'a pas sa langue dans la poche, il nous livre dans cette interview exclusive son analyse de la situation socio-politique du pays. Le dialogue, la recomposition de la CENI, les réformes, la sortie de crise, ... toutes ses questions ont été abordées.

**Focus Infos : Comment qualifiez-vous la situation sociopolitique actuelle dans notre pays ?**

**Gerry Taama :** Sans être désespérée, je dirai qu'elle est tendue et inquiétante.

**F I :** Votre parti fait l'objet depuis plus d'un mois d'une série d'attaques particulièrement virulentes sur les réseaux sociaux, surtout suite à l'envoi d'un de vos membres à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Comment se porte le NET aujourd'hui ?

**G T :** Le NET, comme parti de l'opposition extraparlamentaire se porte bien. Je dirai même qu'il se porte mieux. Nous enregistrons beaucoup d'adhésions ces derniers temps, et c'est la preuve que notre démarche a aussi ses adeptes. C'est le sens de la pluralité d'opinions et du multipartisme. Certaines personnes malheureusement pensent confisquer pour elles seules le combat politique. Les adhésions montrent que c'est une erreur. L'opposition au Togo est plurielle.

**F I :** Qu'est-ce que ça vous fait, M. Taama quand on vous désigne comme un traître, un vendu ?

**G T :** Pour être honnête, ça me ravit. Ça prouve que nous sommes vraiment retournés à nos fondamentaux. Les raisons qui ont conduit à la création du NET en 2012 étaient cette envie de faire la politique autrement. Sortir de ce carcan de la pensée unique de l'opposition de 1991, se limitant à la quête forcenée du pouvoir, tout en laissant le débat contradictoire et citoyen dans les cartons.

Cette lutte caractérisée par une phraséologie révolutionnaire et souvent coupée des réalités du terrain fait qu'aujourd'hui, soit 27 ans après le vent de l'est, l'opposition togolaise est la seule en Afrique de l'Ouest à n'avoir pas réussi à réaliser l'alternance. Soyons clair la dessus, si le RPT et aujourd'hui Unir a réussi à se maintenir au pouvoir, c'est que ces partis usent de méthodes peu démocratiques pour s'y maintenir, mais une certaine opposition, en répliquant systématiquement les mêmes stratégies, permet le statu quo. Mais rassurez-vous, à nous seuls, au NET, nous ne pourrions pas renverser

la donne, sauf sur le long terme.

**F I :** Justement, que propose le NET comme stratégie ?

**G T :** Vous savez, dans presque tous les pays de l'Afrique, le pouvoir repose sur trois piliers : l'armée, le peuple et la communauté internationale. Le moment où les choses ont vraiment bougé dans notre pays, c'est quand nous avons la communauté internationale et le peuple à nos côtés (nous, opposition).



Les Togolais semblent amnésiques, mais en 1994, l'opposition a bien remporté les élections législatives au Togo, et depuis 2007, en suffrages exprimés l'opposition gagne toujours les élections législatives au Togo, mais entre temps, nous avons perdu le soutien de cette communauté internationale, et nous nous sommes toujours montrés très hostiles à l'armée. Voilà le problème. Nous avons une partie du peuple avec nous, et aucun soutien des deux autres entités. Une certaine pensée dominante veut que seules les manifestations de rue puissent nous assurer l'alternance.

Nous disons que l'alternance viendra en plusieurs étapes, en alliant mouvements populaires et négociations, ceci avec l'aide de la communauté internationale. Notre discours envers l'armée et ceux qui sont à Unir devrait changer aussi. Si nous donnons l'impression de participer à

une bataille d'annihilation, les autres en face vont serrer les rangs et faire bloc. C'est ce à quoi nous assistons ces derniers temps, avec le congrès d'Unir et l'allégeance la veille des FAT au président de la République.

**F I :** Mais pourquoi dans ce cas, M. Gerry, vous ne vous approchez pas des autres leaders de l'opposition pour leur faire partager vos idées ?

**G T :** Nous le faisons par des rencontres informelles. Nous leur

cette idée. Pour la CENI, c'est un procès pour rien. Cette CENI va organiser les élections locales et législatives, et le NET est un des partis extraparlamentaires les plus actifs. Notre place est là-bas et nous n'avons besoin de l'autorisation de personne pour y être. L'essentiel est que notre représentant y fasse un bon boulot. Le référendum n'aura pas lieu.

**F I :** Pourquoi en êtes-vous si sûr.

**G T :** Le Togo est à la recherche de

l'opposition. Après le 19 août 2017, c'est devenu d'abord le leitmotiv de la coalition, et plus tard, celui donc du peuple. Supposons que ce soit vrai, que le peuple réclame sa constitution.

Mais comment on y parvient ? L'article 144 de l'actuelle constitution dit, mais c'était la même chose dans celle de 92, que la révision constitutionnelle peut être faite par voie référendaire par le président de la république ou les 2/3 de l'assemblée nationale, ou au 4/5 des députés. L'opposition ne remplit aucune de ces conditions actuellement, donc il faut cesser de servir des rêves aux populations.

Le retour à la constitution de 92 peut servir d'argument électoral pour gagner les législatives de 2018, c'est tout. Comme je le disais, c'est pour cela justement que nous nous démarquons. Depuis 1990, l'opposition a toujours posé des revendications irréalisables, sans jamais tirer les leçons. Prenez un exemple. Tous les débuts de semaines, on nous dit que les marches prochaines vont être décisives et que Faure va partir. On finit les marches, Faure est toujours là, et on dit que les prochaines vont être décisives. Il faut trouver autre chose.

**F I :** Que répondez-vous au chef de fil de l'opposition qui demande le départ de Faure ?

**G T :** Nous avons affronté Faure Gnassingbé ensemble en 2015. Si le CFO avait eu la fortune des urnes, aurait-il accepté qu'on lui demande de quitter le pouvoir deux ans après ? Lui-même, en tant que député, n'a-t-il pas manifesté des mois durant quand il a été exclu de l'assemblée nationale ?

Soyons raisonnable, et ne faisons pas à autrui, ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fasse. Le plus important aujourd'hui est de battre UNIR lors des législatives de 2018 et les présidentielles de 2020. Notre adversaire, c'est UNIR, pas Faure Gnassingbé. Si UNIR continue à être au pouvoir sans Faure, nous n'aurions rien fait du tout.

**F I :** Vous êtes un ancien officier des Forces Armées Togolaises (FAT). On vous a vu défendre avec fougue le général Kadanga pour son lapsus lors d'un discours. Que pensez-vous du rôle des militaires dans le règlement des conflits politiques au Togo.

ressources financières et il n'est pas responsable de galvauder des dizaines de milliards de nos francs à organiser un référendum qui ne règlera aucun problème politique. Tous les bords savent que le référendum est un piège. Donc, on va l'éviter et les partis parlementaires finiront pas nous rejoindre à la CENI. Et c'est justement ce que nous déplorons. Tout ceci est trop téléphoné et le parti au pouvoir va encore nous coïncider.

**F I :** Mais que pensez-vous donc du retour à la constitution de 92. C'est une chose que de vouloir passer à la cinquième république, mais le peuple, selon la coalition des 14, réclame le retour à la constitution originelle.

**G T :** La première constitution du Togo est celle de 61, et elle était liberticide. Soyons sérieux. Le PNP demande le retour à la constitution de 92. Et il le réclamait depuis le début de cette année, seul, avec le regard condescendant des autres forces de

avons entre temps transmis un courrier rassemblant des propositions, sans suite.

**F I :** Oui, mais est-ce que le fait d'envoyer un de vos membres à la CENI, après avoir manifesté demandant le retour à la constitution de 92 ne vous rend pas illisible ?

**G T :** Nous n'avons jamais demandé le retour à la constitution de 92. Vous savez, contrairement à d'autres, nous ne renions pas nos convictions. Le NET a toujours été pour le passage à une cinquième République. Dans tous nos communiqués, nous avons toujours parlé de réformes dans l'esprit de la constitution de 92. Il s'agit de la séparation des pouvoirs, et des libertés fondamentales.

Aujourd'hui, certaines formations politiques qui autrefois moquaient le PNP qui appelaient au retour de la constitution de 92 sont devenues les plus farouches défenseuses de

(Suite à la page 7)

## Un nouveau souffle pour l'artisanat au Togo

Patrick SANGA  
(Stagiaire)

**Entre 2013 et 2017, l'Etat Togolais a investi sur fonds propres près de quatre milliards dans l'artisanat. En 2016, environ 1600 maîtres-artisans ont été formés en entrepreneuriat et d'autres thématiques techniques pour plus d'efficacité dans leurs différentes tâches. Depuis 2015, c'est près de 1,5 milliard de crédits qui ont été accordés aux artisans dans le cadre du Fonds National de la Finance Inclusive. Autant de démarches du gouvernement pour redonner un nouveau souffle à un secteur longtemps abandonné, mais qui pourtant emploie une bonne frange de la population.**

Lundi 9 octobre 2017, dans la grande salle du palais des congrès comble, le nouveau bureau exécutif de l'Union des chambres régionales de métiers (UCRM) composé de quatre membres avec M. Kodjo EKLOU à sa tête, les délégués de toutes les Chambres préfectorales de métiers du Togo (44 au total) et des commissaires spécialisés ont été investis de leur mission. Ces différents représentants de l'artisanat togolais ont été élus à l'issue d'un processus équitable et apprécié par tous les artisans, a précisé M. Mourtala Dermane, Directeur national de l'artisanat. Cette cérémonie d'investiture qui a été présidée par Mme Victoire Tomegah-Dogbé, ministre de l'Artisanat, en présence du représentant de l'ambassade d'Allemagne au Togo et de milliers d'artisans venus de toutes les préfectures du Togo a été l'occasion pour le ministre d'affirmer la place importante qu'occupe l'artisanat dans la stratégie globale de développement durable que mène le gouvernement togolais.

### RÉORGANISER POUR PLUS D'EFFICIENCE

Secteur créateur d'emplois avec plus de six cent mille personnes exerçant chacun, un, deux, trois voire plus des 175 métiers reconnus officiellement comme faisant partie des métiers de l'artisanat, c'est environ 18% du produit intérieur brut (PIB) du pays qui découle de l'activité de ces valeureux hommes et femmes, les artisans qui chaque jour donnent le meilleur d'eux-mêmes pour faire reculer la pauvreté. Compte tenu de l'importance du secteur de l'artisanat dans l'économie nationale, et de la volonté du président de la République de faire de l'artisanat un levier de développement, le gouvernement depuis le 25 mai 2011 a approuvé la Politique nationale de

développement de l'artisanat (PNDA).

Elaborée avec le concours des partenaires techniques en développement nationaux et internationaux notamment d'Allemagne, un pays réputé pour son artisanat, la PNDA vise à terme à faire de l'entreprise artisanale une vraie unité créatrice d'emplois et donc de richesses. Elle va permettre aussi de doter l'artisan togolais des capacités techniques, matérielles et

acceptés par tous les artisans, des délégués qui auront pour tâche de porter les voix de leurs camarades et les besoins spécifiques à chaque métier devant les autorités. Le processus électif qui a conduit à l'élection des différents délégués et à leur investiture le 9 octobre dernier est significatif des efforts du gouvernement pour assainir ce secteur porteur et le réorganiser pour qu'il induise plus d'impact dans le développement selon le vœu du

détachements au niveau de certains cantons à forte concentration d'artisans. Par la même décision, les chambres d'arrondissements de Lomé ont aussi été créées. L'objectif est le même, mieux coordonner les travailleurs et être plus proche d'eux et les accompagner vers une plus grande productivité.

Toutes ces chambres dont la vision précédant leur institution est le développement des activités artisanales et l'amélioration des conditions de travail des artisans pour une plus grande productivité, ne seraient pas bien efficaces dans leur rôle sans une coordination et une union réelle entre elles. C'est aussi pour disposer d'un seul interlocuteur parlant en leurs noms en face des autorités, l'union des CRM est apparue comme une nécessité. Avec l'élection et l'investiture des membres du bureau exécutif de l'UCRM, c'est un grand pas qui est fait dans la réorganisation du secteur selon le ministre de l'Artisanat.

### DE VASTES CHANTIERS

Les chantiers déjà lancés particulièrement les centres de ressources artisanales (CRA) en cours d'implantation dans presque tous les chefs-lieux de préfecture, le système d'information sur l'artisanat (SIA) en cours de réalisation et les projets de promotion commerciale des produits du secteur chaque année renouvelés complètent et renforcent la réorganisation de l'artisanat togolais enclenchée en 2011.

Lancées en 2013 par l'Agence nationale d'appui au développement à la base, l'implantation des CRA sur toute l'étendue du territoire et la transformation des anciens Groupements interprofessionnels des artisans du Togo (GIPATO) répondent à un besoin d'une mise à disposition de l'artisan togolais d'outils de travail modernes et performants afin de lui permettre de réaliser ses chantiers plus sereinement sans être limité. Ainsi à ce jour, selon le ministre, plus de 21 préfectures sont dotées de CRA fonctionnels et d'autres préfectures avant la fin de l'année seront aussi nanties de ces CRA puisqu'ils sont déjà en cours d'implantation.

Combien de maçons-carreleurs sont installés dans la région des savanes, comment les atteindre rapidement pour l'exécution un projet d'envergure qui va faire appel à leur savoir-faire ?

Comment trouver en un temps record un artisan serrurier dont on a besoin sans être dans la même ville que lui ? Il est apparu urgent qu'une banque de données regroupant des informations sur les artisans, leurs produits, les marchés disponibles, les centres de formation bref tout ce qui concerne le secteur puisse être librement accessible à tout le monde. La disponibilité et la circulation de telles informations sont rendues possibles par la mise en place du système d'information sur l'artisanat. Si à ce jour ces informations tardent à être réellement disponibles et exploitables, il est opportun de redoubler d'efforts pour la concrétisation du projet de SIA.

Bien que le projet soit déployé dans toutes les régions déjà, il est nécessaire ici de reconnaître que les informations incomplètes et non mises à jour régulièrement ne seront pas plus utiles au secteur que si elles n'étaient pas disponibles. Il faudra donc intensifier la collecte, l'analyse, l'enregistrement des informations relatives au secteur pour ensuite les mettre très rapidement à la disposition du public, des acteurs et des partenaires. Avis à tous les protagonistes impliqués dans la réussite de ce projet innovant à se surpasser pour une réelle réussite.

Il ne sert à rien pour un cordonnier de fabriquer des chaussures sans pouvoir les vendre à temps pour en fabriquer d'autres. Pour un jeune, être formé à un métier de l'artisanat ne suffit pas, il lui faut être inséré pour faire valoir son savoir-faire acquis. Les salons et foires sont d'excellents cadres pour la promotion des produits et services artisanaux.

Même s'ils permettent à un grand nombre de visiteurs d'avoir accès en un seul lieu à une foultitude de produits et aux artisans d'écouler certains, l'aide des autorités aux artisans est plus efficace à travers un appui continu. Faciliter l'accès au crédit par exemple, faciliter l'exportation des produits sur des marchés étrangers, soutenir les jeunes artisans juste après leur formation pour l'ouverture des ateliers, et surtout promouvoir la consommation des produits locaux à travers des commandes publiques feront que l'artisanat togolais ira au-delà de la participation actuelle des 18% du PIB national. Il est donc important de renforcer les rayons d'opération des différents programmes du ministère du Développement à la base pour que le vœu de voir l'artisanat togolais occuper plus de place dans le développement durable de notre pays se réalise.



Mme Victoire DOGBE, Ministre en charge de l'artisanat

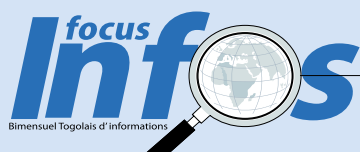
financières satisfaisantes pour aller au-delà de ses compétences brutes et faire un travail de qualité. Pour atteindre cette finalité, plusieurs axes stratégiques ont été minutieusement étudiés et adoptés.

Il s'agit notamment du renforcement du cadre légal, réglementaire et institutionnel ; du renforcement de l'accès des produits et services artisanaux aux marchés nationaux, régionaux et internationaux ; du développement d'un mécanisme idoine de protection sociale des artisans togolais ; et de l'amélioration du système de pilotage et de coordination du secteur. Justement pour ce dernier axe, il fallait mettre en place des interlocuteurs fiables et

président de la République.

Les chambres régionales de métiers (CRM) ont été créées en 1998 et dépendent de la direction de l'artisanat. Suite à l'adoption de la PNDA en 2011, le gouvernement dans le souci de rapprocher plus les chambres des artisans à la base dans chaque préfecture et de permettre une remontée rapide des besoins à leurs premiers représentants, a mis en place à partir de juin 2012 les chambres préfectorales de métiers (CPM) au niveau de toutes les préfectures.

Les CPM ainsi créées sont placées sous la direction des CRM pour coordonner les activités des artisans au niveau local avec parfois des



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé

Tél. +228 22 35 77 66 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

#### • Directeur de Publication Ekpé K. AGBOH AHOUELETE • Rédaction

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction  
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique  
Ibrahim SEYDOU

#### • Collaboration Edem QUIST Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNKA

#### • Distribution Bernard ADADE • Maison du journalisme

Casier N°49  
• Imprimerie  
Imprimerie 1 Rois 17  
BP. 8043 Lomé Togo  
Tél. +228 90054237  
99587773

#### • Conception Focus Yakou Sarl Tél: +228 22 26 01 91 +228 22 19 78 20 Lomé Togo • Tirage 2500 exemplaires



## DOING BUSINESS 2018

✎ Marc ABOFLAN

## Le Togo continue d'améliorer son climat des affaires

**L**e nouveau rapport « DOING BUSINESS 2018 » placé sous le thème « Réformer pour créer des emplois » de la Banque mondiale a été rendu public le 31 octobre dernier. Globalement, près de 3200 réformes ont été mises en œuvre dans le monde pour améliorer l'environnement des affaires au cours de l'année dernière. Le Togo perd deux places au classement général.

Le rapport Doing Business est publié chaque année par la Banque mondiale. Il constitue une série de rapports annuels mesurant les réglementations favorables et défavorables à l'activité commerciale. La Banque mondiale étudie dans 190 pays des indicateurs quantitatifs sur la régulation des affaires et sur la protection des droits de propriété. Les indicateurs sont utilisés pour analyser les résultats économiques et identifier les meilleures réformes de la réglementation des affaires, en fonction de l'endroit et de l'objectif.

Doing Business mesure les réglementations concernant 11 domaines du cycle de vie d'une entreprise. Dix de ces domaines sont inclus dans le classement de cette année sur la facilité à faire des affaires : création d'entreprise, octroi de permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété,

obtention de prêts, protection des investisseurs minoritaires, paiement des impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et règlement de l'insolvabilité.

Pour cette année, le rapport a étudié les efforts réalisés par les pays dans la création d'entreprise, l'octroi de permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété ou l'obtention de prêts. L'institution financière a aussi évalué les réformes opérées en matière de protection des investisseurs minoritaires, de paiement des impôts, du commerce transfrontalier ou de l'exécution des contrats et règlement de l'insolvabilité.

## NOUVEAU RECORD EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Selon le rapport Doing Business 2018, les économies d'Afrique

subsaharienne détiennent, pour la deuxième année consécutive, le record du nombre de réformes mises en œuvre pour améliorer l'environnement des affaires.

En effet, le nombre total de réformes introduites l'an dernier ressort à 83, contre 80 l'année précédente. Ce qui porte à 798 le nombre de réformes enregistrées ces 15 dernières années dans les 48 économies du continent africain couvertes par le rapport.

Faisant ainsi de l'Afrique subsaharienne, la région la plus représentée dans le classement 2018 des pays les plus réformateurs, avec trois pays placés dans le top 10 mondial : le Malawi, le Nigéria et la Zambie.

Les réformes en ce qui concerne l'obtention des prêts mis en œuvre dans ces trois pays auront fortement



retenu l'attention de l'équipe Doing Business du groupe de la Banque mondiale.

Par ailleurs, avec six réformes introduites l'an dernier, le Kenya détient le record africain en nombre de réformes mises en œuvre. Suivi par la Mauritanie, le Nigéria, le Rwanda et le Sénégal avec chacun cinq réformes. Quant à Maurice qui arrive, cette année encore, en tête du classement africain, il affiche à son compteur un total de quatre réformes mises en œuvre.

Toutefois, selon le rapport Doing

Business 2018, l'un des indicateurs notamment le raccordement à l'électricité reste l'un des grands points faibles de l'Afrique subsaharienne. En moyenne, il faut 115 jours pour accéder à l'électricité, contre une moyenne mondiale de 92 jours.

Cette année, le Togo est classé 156ème (154ème l'an passé) sur les 190 pays étudiés contre le Bénin 151ème, le Ghana 120ème, le Burkina Faso 148ème et la Côte d'Ivoire 139ème. Le pays reste néanmoins devant le Cameroun, le Gabon, l'Ethiopie et l'Algérie.

✎ Marc ABOFLAN

## MCC

## Le Togo tout près du Compact

**L**e Togo s'est engagé dans le Millénium Challenge Account (MCA), un programme du gouvernement américain qui a pour ambition de permettre aux pays émergents qui font des efforts de gouvernance dans toutes les sphères de la vie socioéconomique, d'être notés selon des indicateurs de croissance définis et d'avoir accès à un financement non remboursable en cas d'éligibilité.

Le Togo s'est engagée dans un processus qui devrait lui permettre à terme d'obtenir une aide financière des Etats-Unis via le Millenium Challenge Corporation (MCC), un dispositif conçu par le Congrès américain pour réduire la pauvreté à travers la croissance économique durable dans les pays en voie de développement.

Les bénéficiaires peuvent recevoir des aides très importantes - la Côte d'Ivoire est bénéficiaire de 524 millions de dollars - à condition de remplir un certain nombre de conditions. Des critères qui portent sur la liberté de la presse, la lutte contre la corruption, les libertés politiques, les programmes d'éducation ou l'accès à la santé et aux nouvelles technologies, notamment.

Le MCC vient de publier la nouvelle carte des scores du Togo pour 2018. Douze indicateurs sont au vert parmi lesquels la maîtrise de la corruption, la liberté de l'information, les droits politiques, la liberté civile, l'investissement dans l'éducation ou le contrôle de l'inflation.

Le pays doit encore faire des progrès concernant la politique fiscale, l'accès au crédit, la création d'entreprises ou les dépenses de santé.

Selon les responsables togolais en charge du programme MCC, «ces résultats traduisent les efforts menés par le gouvernement pour maintenir le cap des réformes, notamment celles relatives à la consolidation de la démocratie et la lutte contre la corruption».

## MAINTENIR LE CAP DES REFORMES

Le Togo a été sélectionné en décembre dernier, pour l'éligibilité au programme seuil Treshold qui est un programme qui s'étend sur 2 ou 3 ans avec un montant d'environ 5 à 60 millions de dollars US.

Ce résultat est le fruit de la validation par le pays de 10 indicateurs MCC. « Le Togo a présenté une trajectoire claire à la hausse sur la performance globale sur les cartes des scores au cours des dernières années » indiquait le communiqué officiel.

S'appuyant sur les domaines de prédilection du challenge (Liberté



Stanislass Baba, Ministre Conseiller et coordonnateur national du MCC

économique, Investissement dans les ressources humaines, la justice), la cellule MCA (Millénium Challenge Account) Togo, mis en place par le président de la République, pour préparer l'éligibilité du pays au processus, veut poursuivre les grandes réformes et atteindre un grand public sur l'effectivité de ces diverses réalisations afin d'augmenter de façon considérable la performance globale

du pays sur les cartes des scores pour espérer bénéficier dans un futur proche des avantages du programme Compact dont le montant s'élève à environ 500 millions US.

« L'éligibilité au programme Compact

éligible au programme Compact. Entre autres, l'opérationnalisation dans un futur proche de la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCIA), créée le 14 juillet 2015 et la mise en application du nouveau Code Pénal, adopté en novembre 2015. Un coup d'accélérateur a été donné au vote et à la promulgation de la loi sur la liberté d'accès à l'information. Les médias d'Etat quant à eux seront mutés en office pour leur donner plus d'autonomie. L'amélioration de la qualité et la couverture de l'internet est l'un des grands chantiers en cours dans le pays.

Sur le plan économique, le secteur de la microfinance et la gestion des finances publiques vont continuer leur toilette.

Une part belle sera également faite au social. Un accent particulier sera mis sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement.

La campagne de sensibilisation et de vaccination contre la Rougeole, Tétanos, Diphtérie, Poliomyélite et Coqueluche passe en priorité sur le plan de la santé. L'effort déjà prometteur engagé sur la scolarisation de la jeune fille sera maintenu.

## INTERVIEW EXCLUSIVE DE GERRY TAAMA

(Suite de la page 4)

**G T :** Les militaires togolais font un travail fantastique hors des frontières togolaises, ils ramènent la paix dans des pays déchirés par la guerre. Partout où le soldat togolais passe, on est rassuré. Et permettez-moi de rendre un hommage à nos troupes sur les théâtres d'opération à l'extérieur, et célébrer nos morts, tombés au champ d'honneur.

Au pays, l'armée reste soumise à l'Etat, qui a à sa tête le chef de l'Etat. Mais ce n'est pas une soumission à l'homme, plutôt à l'institution, dans un cadre réglementé par le droit national et international. L'ennui est qu'au Togo, l'armée se comporte parfois comme faisant allégeance à l'homme, au lieu de l'institution. J'ai toujours dénoncé les grands rapports tenus en secret entre les officiers de notre armée et le président de la République. Il ne devrait y avoir aucun secret entre le président et les militaires.

**F I :** Oui, mais vous avez vu les exactions des militaires à Mango, à Sokodé et dans certains quartiers de Lomé.

**G T :** Les militaires n'ont rien à

faire dans le maintien d'ordre. Ce n'est pas leur boulot. Il faut laisser ce travail aux gendarmes et policiers. La solution idoine c'est la création de tribunaux militaires. Le problème est que si vous êtes témoin de voies de fait de militaires identifiés, vous ne pouvez pas grand chose. Les juridictions actuelles ne sont pas compétentes. L'impunité est mère de tous les excès.

**F I :** On parle beaucoup ces derniers temps de dialogue. Qu'en pensez-vous ?

**G T :** Le dialogue s'impose, naturellement. Les marches sont un moyen de pression, mais après pour avancer politiquement, il faut dialoguer. L'appel du gouvernement pour le dialogue est encore vague. Nous avons une préférence pour un dialogue à l'assemblée nationale, surtout parce que tout projet de texte consensuel finira pas y atterrir.

Mais qu'importe, il faut dialoguer et le moment est venu. Nous ne pouvons pas continuer à déplorer des morts, des blessés et des dégâts matériels pour aller dialoguer plus tard. Si quelqu'un

a un moyen secret pour réaliser l'alternance pacifique rapidement sans aucun dégât, qu'il le fasse tout de suite. Autrement, ne perdons pas de temps, allons dialoguer et faisons avancer le pays.

**F I :** Que mettez-vous aujourd'hui dans le dialogue ?

**G T :** Je crois qu'il faut fusionner le projet de loi du gouvernement avec la proposition de loi ANC-ADDI de 2016. Surtout oublier cette affaire de retour à la constitution de 92. Ça va tout bloquer. Donc, faire des modifications qui tiennent compte des deux textes, et surtout réviser le code électoral. Le vote des Togolais de la diaspora, le découpage électoral, le fichier électoral, la composition de la CENI, tout peut être discuté, mais dans un esprit d'efficacité.

**F I :** Vous serez à ce dialogue ?

**G T :** Oui, si nous y sommes invités. Mais le plus important n'est pas qui y est, mais ce qui en sort. J'espère qu'on fera un sursaut national. Que chacun mette de l'eau dans son vin.

**F I :** Comment voyez-vous l'avenir du Togo dans 6 mois ?

**G T :** Complicé. Le climat actuel de violence latente est mauvais pour l'économie. Malheureusement, plus la crise s'enlise, plus les personnes vulnérables seront affectées. Le régime a de quoi tenir pendant plusieurs années. Ce qui est malheureux, c'est que dans les deux camps, on a l'impression qu'on se satisfait du statu quo. Enfin, les plus déterminés des deux camps.

**F I :** Votre mot de fin ?

**G T :** Il nous faut un vrai effort patriotique pour sortir du piège où nous sommes tombés. La surenchère a tellement été forte que la désescalade va être difficile à atteindre rapidement, mais c'est aux leaders de montrer la voie. Aujourd'hui, le NET est adepte de la politique Autrement. Cette démarche repose sur trois piliers. L'alternance politique. Il faut qu'UNIR perde les élections législatives et présidentielles à venir par une stratégie collective, mais pas commune de l'opposition. Nous allons y contribuer aux côtés

des autres forces de l'opposition. Aux côtés, et non derrière. L'Etat de droit. Le respect des institutions et de nos lois est le second fondement de notre démarche politique. Toute activité doit être encadrée par la loi. Elle peut être inique.

A nous de travailler pour la modifier plus tard. Voilà pourquoi il faut gagner les législatives. Et pour finir, la citoyenneté. La politique ne doit pas se faire uniquement sous l'angle du militantisme. Il faut que le citoyen s'approprie de ses devoirs envers le républicain, mais surtout de ses droits.

Il y a deux semaines une délégation du NET était dans la région de la Kara pour parler de cette démarche. Le samedi 11 novembre dernier nous étions à Adédicopé avec les femmes pour les sensibiliser sur la non-violence.

Samedi 18 novembre prochain nous serons avec les jeunes à l'agora Senghor pour parler des médias sociaux et de la non-violence. Faire la politique autrement et être proche du citoyen, c'est notre approche. Ça va être long, mais nous avons l'excuse de notre jeunesse. Je vous remercie.



Togotelecom

## COMMUNIQUÉ

**LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :**

**1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE \*145\*6\*3\*2\*1#**

**2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE \*145\*6\*3\*2\*2#**

**POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !**

**TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.**

**LA DIRECTION GÉNÉRALE**



## PROFESSEUR DODZI KOMLA KOKOROKO, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ (UL) :

« Il y a une transformation profonde de l'UL à la fois dans ses méthodes d'enseignement, dans sa stratégie de recherche et dans les demandes de la société formulées à son égard »

Un vent de changement souffle sur le campus universitaire de Lomé comme le reconnaît les différents partenaires de l'Université. Acteur de ce changement, le professeur Dodzi Komla Kokoroko, qui a pris les rennes de l'Université de Lomé il y a bientôt un an. Dans une interview accordée à la rédaction du journal Focus Infos, il revient sur les chantiers entamés et la vision qu'il entend imprimer à l'Université de Lomé pour le hisser au rang des temps du savoir de la sous région.

**Focus Infos : La rentrée universitaire 2017-2018, c'était le lundi 30 octobre 2017. Votre message à l'endroit des étudiant(e)s et du personnel enseignant, administratif et technique.**

**Professeur Dodzi Komla KOKOROKO :** L'Université de Lomé a clairement montré qu'elle veut être aux avant-postes des formations diplômantes qui préparent les jeunes aux défis du développement de notre pays. C'est dans cet état d'esprit que je souhaite une très bonne rentrée universitaire 2017-2018 à la communauté des étudiants, à mes collègues enseignants-chercheurs, au personnel administratif et technique ainsi qu'à mon équipe, en les invitant à œuvrer de concert pour le rayonnement de notre université. Cette rentrée universitaire est placée sous le signe de l'espoir et de l'innovation avec en ligne de mire l'atteinte des objectifs fixés.

Je voudrais dès lors convier toute la communauté universitaire, spécialement les associations estudiantines et les syndicats du personnel au dialogue constructif et responsable dans la courtoisie et le respect mutuel du cadre institutionnel existant.

Cette année comme les précédentes, nous serons au service de l'étudiant car sans étudiants, point d'université, pour continuer de transformer notre université dans un climat paisible, propice aux études ainsi qu'un cadre de vie amélioré. Je profite du présent canal pour adresser mes sincères remerciements et félicitations à l'ensemble des équipes qui travaillent au quotidien avec la Présidence de l'UL pour atteindre des résultats en un temps record. Nous avons besoin du concours des étudiants, de leur sens de responsabilité et de compréhension afin de préserver les acquis et continuer à travailler pour une université de renommée reconnue parmi les meilleures. Je m'y engage personnellement et j'ai besoin du soutien de tous sans exception.

**F I : Plus de 42 000 candidats au BAC II ont reçu leur sésame pour rentrer, non pas dans la caverne d'Ali baba, mais dans celle plus prestigieuse des études supérieures.**

**L'UL en attend combien et quelles sont déjà les dispositions prises pour leur offrir un accueil digne de l'enseignement supérieur ?**

**D K K :** Le baccalauréat 2017 a connu un taux de réussite de 62,90%. Cette cuvée signifie concrètement 42 000 nouveaux bacheliers et donc 42 000 étudiants potentiels. D'après les statistiques de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS), l'UL accueille en général un peu plus du tiers de cet effectif chaque année. Nous

espace visible et original (les tentes) pour une communication de pair à pair à l'endroit des bacheliers et des ancien(ne)s étudiant(e)s, de façon à dissiper leurs diverses appréhensions. Enfin, les Cellules d'Information Pédagogique (CIP), chapeautées cette année par les Commissions Pédagogiques (CoP) et dont la disponibilité n'est nullement entamée, vient appuyer les deux premiers dispositifs.

Concernant les étudiant(e)s, l'innovation concerne leur parrainage pour un meilleur suivi de proximité

du cap des bons résultats fixé. Aujourd'hui, la communauté universitaire, dans son ensemble, en est honorée et fière. La boussole de l'action a été l'élaboration du Plan directeur de développement de notre institution. Ce dernier nous permet non seulement de lancer un vaste chantier de rénovation de l'existant mais aussi d'assurer la construction de nouvelles infrastructures offrant à la communauté universitaire des conditions et des commodités nécessaires à son épanouissement.



sommes donc en attente de 14000 à 18000 nouveaux étudiant(e)s.

S'agissant des procédures d'inscription à l'UL, toute la communauté universitaire se mobilise et anticipe les difficultés. Trois dispositifs majeurs ont ainsi été mis en place pour gérer ce moment important.

D'abord, l'amélioration du site web de l'UL dans le but de rendre la navigation plus fluide aussi bien pour les informations en ligne que pour les préinscriptions et les inscriptions définitives avec les signatures scannées des Cellules d'Information Pédagogique (CIP) ou des Commissions Pédagogiques (CoP).

Ensuite, la mobilisation des délégués généraux avec la création d'un

en lien avec le cursus académique. L'UL est d'ailleurs prête à parrainer ses meilleures étudiantes du grade Licence au grade Master pour donner sens à l'égalité Homme-Femme.

**F I : L'UL connaît des travaux de réhabilitation de grande envergure contrairement aux années antérieures. S'agit-il des travaux financés spécialement par le gouvernement ou des innovations de la Présidence KOKOROKO ?**

**D K K :** Sénèque disait qu'« il n'y a point de vent favorable pour celui qui ne sait dans quel port il veut arriver ». Les travaux de réhabilitation de l'Université ne sont nullement le fruit du hasard. Nous nous y étions engagés devant nos pairs dès notre prise de fonction. Il s'agissait clairement

Il offre également l'opportunité de repenser l'occupation spatiale pour rationaliser les implantations des infrastructures. Il en a découlé l'entière clôture de l'espace universitaire, le début de bitumage des voies principales du campus de Lomé.

Il nous permet en sus de placer au cœur des priorités le projet « l'Étudiant et son bien-être ». Sur ce challenge, le restaurant universitaire, marqueur par excellence de la vie universitaire est en train de reprendre vie et se revêt de nouveaux habits. Par ailleurs, des espaces de détente et de lecture sont aménagés. La bibliothèque a, aussi, désormais un plan annuel de dotation d'ouvrages. En ce qui concerne le logement étudiant, il est également préoccupant ; des discussions avec

les différents acteurs impliqués sont bien avancées pour parvenir à des réhabilitations et/ou à de nouvelles constructions.

Il en est de même du wifi gratuit pour les étudiant(e)s et les personnels enseignant, administratif et technique, la réhabilitation de l'auditorium, la construction de parkings ainsi que la réhabilitation-construction de sanitaires...

En somme, les travaux engagés ne sont qu'à leurs débuts. Ils ont pour objectif de hisser l'Université de Lomé de sorte à lui permettre de s'approcher des standards régionaux et internationaux.

Ce faisant, nous pensons pouvoir faire en sorte que l'Université de Lomé, à l'instar de ses consœurs des pays développés, parvienne à accomplir ses missions principales, à savoir : former des adultes responsables, critiques et autonomes ; développer une recherche fondamentale axée sur le sens de l'interdisciplinarité, le souffle créatif et le souci du questionnement ; mettre ses connaissances au service d'un juste développement de la société. Il s'agit aussi d'une rupture managériale majeure. Et je sais toujours compter sur le gouvernement et les partenaires au développement qui doivent davantage prendre part à cette révolution des mœurs universitaires.

**F I : D'aucuns disent de vous que vous êtes un Président au sourire de velours et à la main de fer ? Qu'en est-il réellement ?**

**D K K :** (Sourire...) La bonne gouvernance est au cœur de mon agenda universitaire. J'ai donc décidé depuis ma nomination à la tête de la plus grande et la plus vieille université du Togo, de pratiquer une présidence collégiale axée sur les résultats. Mais il n'y a qu'un seul capitaine à bord... Je suis non seulement un président bien dans son temps par l'utilisation de tous les canaux de communication à disposition, notamment les réseaux sociaux mais également, un président bien dans son époque où vivre c'est aller vite sans se précipiter.

Etre interactif, procréatif et innovant, mes collaborateurs proches sont sans aucun doute, submergés de dossiers car la modernisation de l'UL est un impératif au service de l'intérêt général, mais c'est toute une équipe qui avance et fait avancer notre Université.

(Suite à la page 9)



## PROFESSEUR DODZI KOMLA KOKOROKO, PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LOME (UL) :

(Suite de la page 8)

Je reste toujours ouvert aux suggestions et doléances des étudiant(e)s et des personnels enseignant, administratif et technique, loin de toute présidence « bavarde ». Je suis exigeant envers moi-même et j'attends la réciprocité des interlocuteurs en face. Cela exige en contre partie un dépassement de chaque membre de la communauté universitaire dont on m'a confié les rênes.

Je crois davantage en des hommes qui ont le sens du devoir au service des institutions car dans la prise des décisions de responsabilité, la formule de Abraham Lincoln reste toujours d'actualité : « un 'oui' et deux 'non', les 'oui' l'emportent ».

**FI :** En termes de chiffres, combien d'enseignants compte l'UL pour l'année universitaire 2017-2018 ?

**DKK :** Les standards internationaux établis par l'UNESCO concernant le ratio idéal enseignant-étudiants est de 1 pour 30, celui établi par l'UEMOA est de 1 pour 40. Actuellement à l'UL, nous comptons toutes catégories confondues, 994 enseignants. Ce qui nous donne un ratio proche d'1 enseignant pour 52 étudiants. C'est une nette progression, fruit d'efforts constants pour tendre vers l'excellence.

Dans cette dynamique et pour une meilleure gouvernance efficace et efficiente à tous égards, l'UL recrute désormais les enseignants-chercheurs par appel à candidature, audition-sélection par un jury, suivant les besoins exprimés par les établissements et selon les disponibilités financières.

Pour une gouvernance inclusive et efficace, le corps enseignant est invité à réaliser les charges statutaires induites par les grades universitaires conformément aux textes en vigueur. Ces efforts seront évidemment appuyés par des mesures incitatives et d'accompagnement de la vie pédagogique et de recherche des différents établissements de l'UL.

**FI :** La loi sur l'orientation de l'enseignement supérieur au Togo fait désormais partie de l'ordonnancement juridique togolais. Que compte faire l'Université de Lomé pour un enseignement supérieur de qualité au Togo ?

**DKK :** La loi d'orientation votée par l'Assemblée nationale est une loi d'ouverture et de transformation de l'enseignement supérieur. Il s'agit de dispositions porteuses de

changements forts pour les étudiants, les universités, leurs personnels, la recherche et l'innovation. L'Université de demain en est au cœur...

Cette loi répond également au défi actuel de la mondialisation ; elle promeut le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), leur introduction comme outil de formation à distance face à la massification des effectifs dans les universités, et l'harmonisation des politiques d'enseignement supérieur basées sur le système LMD (Licence, Master, Doctorat) adopté comme système d'enseignement supérieur au Togo par le décret n°2008-066 du 21 juillet 2008.

**estudiantins sur le campus de Lomé. Où en est-on à ce jour pour rassurer les étudiants d'une année académique sereine ?**

**DKK :** La liberté d'association est réglementée à l'UL par l'arrêté n°006/UL/P/SG 2011 du 07 février 2011 portant réglementation des activités des associations à l'Université de Lomé et la note de service n°007/UL/P/SG/2014 relative à l'organisation des activités des associations d'étudiants agréées sur le campus de Lomé. Dans le prolongement de ces textes, l'UL s'est dotée d'un cadre permanent d'échanges et de dialogue avec les associations et le collège des délégués généraux. Ce cadre

syndicats du personnel qui ne se sont pas encore mis en règle sur le plan institutionnel de le faire pour jouir intégralement des droits que leur confère la législation en vigueur.

**FI :** Monsieur le Président, en termes de pourcentages, que peut-on retenir du taux de réussite des étudiants, courant année académique 2016-2017, en Parcours L et M ?

**DKK :** Il faut se garder de toute dramatisation de la réforme LMD. L'on se garderait aussi de toute politique universitaire immobiliste et égalitariste et l'on devrait surtout rappeler aux étudiant(e)s ce langage de vérité sur la quantité de travail à fournir pour atteindre la réussite

Résultats de la DAAS. A l'UL, l'innovation passe également par la célébration de l'excellence à travers la première édition de la reconnaissance des meilleur(e)s étudiant(e)s de la réforme LMD, principalement ceux de la cohorte de 2013 à 2016, et qui ont obtenu en six (6) semestres exactement leur Licence, et avec les meilleures mentions...Ils sont nombreux, contrairement au procès fait au système LMD.

Les parcours du grade Master se sont achevés en amenant les cohortes à soutenance en 2017. Les taux de réussite avoisinent en moyenne les 90%, sauf abandon ou désistement des candidats. Nous devons consolider cette tendance dans le cadre de la réforme des Masters et Doctorats conformément aux standards régionaux et internationaux en vigueur.

Le mouvement d'appropriation de la réforme LMD est en marche. Certes, celle-ci doit être interrogée sur son suffisant arrimage aux réalités universitaires togolaises par l'approche dite du "glocal". Nous relevons d'ores et déjà ce défi par la mise en place de la Commission de réflexions sur le LMD à l'UL, présidée par le Professeur Koffi AHADZI-NONOU, dont les conclusions sont fort attendues.

En définitive, il ne fait pas de doute qu'il y ait une transformation profonde de l'UL à la fois dans ses méthodes d'enseignement, dans sa stratégie de recherche et dans les demandes de la société formulées à son égard. Il nous appartient à tous d'en estimer les mérites à l'aune de notre mission d'université.

Je terminerai par ce vibrant appel d'ambition, de courage et d'humilité à l'endroit de la communauté universitaire en me référant à Saint Augustin, le Docteur de la grâce : «... cherchons comme cherchent ceux qui doivent trouver et trouvons comme trouvent ceux qui doivent chercher encore. Car il est écrit : celui qui est arrivé au terme ne fait que commencer ». Je vous remercie.



In situ, elle implique un recentrage des activités pédagogiques, une mobilité des enseignants, une redéfinition des modalités d'enseignement et de délivrance des diplômes universitaires, une reconnaissance internationale des diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur nationaux, la professionnalisation de la formation, la culture entrepreneuriale, managériale et de l'excellence.

Devant ce nouveau cap, l'UL a déjà pris le train des réformes normatives et structurelles nécessaires et reste en disponibilité opérationnelle, en attendant les différents décrets d'application. Il en est ainsi car notre université est en mutation dans un monde universitaire lui-même en mutations...Vivons alors intensément le nouveau temps universitaire !

**FI :** L'année universitaire 2016-2017 s'est achevée avec des mouvements

permet normalement d'anticiper les doléances et de travailler de concert avec tous les acteurs impliqués en amont à leur résolution.

Dès lors, nous invitons les associations estudiantines à se conformer au cadre légal défini. Parlant de loi, l'adage courant dit que « nul n'est censé ignorer la loi ». Cependant, il a été constaté une méconnaissance du cadre législatif et réglementaire encadrant les manifestations sur le campus universitaire. Cela explique en partie les dérives observées lors des troubles survenus l'année académique passée. Des séances d'information et de formation sont prévues pour corriger ces manquements au titre de l'année universitaire 2017-2018.

La mise en œuvre de ces mesures devra immanquablement faire régner une certaine sérénité sur le campus et permettre aux activités pédagogiques de se dérouler dans une parfaite quiétude. J'exhorte donc tous les mouvements estudiantins et

et l'excellence. Toutefois, nous espérons une attention soutenue et rationnelle des pouvoirs publics devant les conditions étudiantes (bourses et allocations, logement universitaire, transport, restauration, etc...)

Les Parcours du grade Licence, avec la systématisation des délibérations, les sessions spéciales pour les étudiant(e)s en difficulté avec deux (2) ou trois (3) unités d'enseignement, affichent des résultats globalement en hausse, suivant les résultats provisoires et partiels fournis par la Cellule





## AFRICAN NEMO 17.7

## La France et le Togo engagés contre la criminalité en mer

Un exercice de gestion de crise maritime dénommé «African Nemo 17.7» s'est déroulé le 26 octobre dernier dans les eaux sous juridiction togolaise. Organisé par la France, cet exercice portant sur le « trafic de drogue » a permis de tester la réactivité opérationnelle de la marine togolaise et de renforcer les aptitudes des acteurs impliqués dans l'action de l'Etat en mer.

La coopération entre le Togo et la France est au beau fixe depuis plusieurs années. Elle s'étend à plusieurs domaines notamment militaire et maritime. De fait, depuis des lustres, les marines des deux pays coopèrent ensemble pour endiguer les phénomènes de criminalité en mer. Ainsi, des exercices périodiques sont organisés au profit de la marine togolaise par la marine française. Le but est de tester l'opérationnalité des équipes togolaises en situation de crise. Le tout dernier exercice dénommé «African Nemo 17.7» s'est déroulé dans les eaux togolaises, mené conjointement par la frégate de la marine française le Germinal et la préfecture maritime togolaise.

## DÉROULÉ DE L'EXERCICE

Le 25 octobre 2017, Interpol alerte la marine togolaise de la possibilité qu'un navire battant pavillon brésilien de nature suspecte est en passe de traverser les eaux togolaises. Ce renseignement reçu par le Centre des Opérations maritimes est transmis au commandant de la Marine qui rend compte à sa hiérarchie et informe le Préfet maritime. Celui-ci requiert immédiatement l'Armée de l'air pour recueillir des informations sur les activités de ce navire suspect. Il convoque aussitôt une cellule de

crise composée de tous les acteurs impliqués dans l'action de l'Etat en mer pour une décision concertée. Après donc concertation de cette cellule, le préfet maritime décide de l'appareillage d'un patrouilleur avec à son bord une équipe mixte de visite composée de marins et gendarmes pour intercepter ce navire.

Le patrouilleur OTI de la marine togolaise appareille donc le 26 octobre et va repérer le navire suspect. Après une première phase interrogatoire, l'équipage de l'OTI obtient plus d'informations sur le navire. Il s'agit du JAMBOCALM BAY, battant pavillon brésilien et ayant quitté Rio selon son commandant de bord. Selon ce dernier, la dernière escale du navire est Dakar et il se dirige vers le port de Lomé. Celui-ci signale deux armes, des pistolets automatique de calibre 09 mm à son bord.

Après avoir requis l'autorisation de son commandement, le commandant du patrouilleur dépêche une équipe pour arraisonner et visiter le navire pour un contrôle de routine. La visite et un contrôle des documents ont permis la découverte de 20 kg de cocaïne et de l'armement supplémentaire à bord du navire, mais également des activités de

pêche illicite.

Sur décision du Préfet maritime et du Procureur de la République, le navire est dérouté vers le Port de Lomé pour des investigations plus approfondies. L'équipage du patrouilleur OTI conduit l'opération de déroutage de bout en bout. C'est ainsi que l'Office Centrale de Répression de Trafic Illicite de Drogue et du Blanchiment (OCTRIB), l'immigration, les Affaires étrangères sont mises à contribution pour contacter les pays qui sont concernés par l'affaire.

## POUR UNE ACTION EFFICACE EN MER

A l'issue de cet exercice, le Préfet maritime, directeur des opérations, le Capitaine de Vaisseau Neyo Takougnadi s'est félicité de cette collaboration entre les marines française et togolaise. Pour lui, cet exercice a permis de continuer à renforcer les capacités opérationnelles, administratives et judiciaires au moyen de la coordination de l'action des différentes administrations de l'Etat en mer.

Au débriefing, tous les intervenants ont salué la qualité du travail et la réactivité de l'équipe opérationnelle.



Marine togolaise

«Le retour d'expériences aujourd'hui permet de relever les défis qui s'imposent à l'amélioration qualitative des mesures appropriées et ponctuelles de lutte contre ces actes criminels, source d'insécurité et de menaces à la croissance économique et à la stabilité des Etats», a relevé le Capitaine de Vaisseau Neyo Takougnadi.

Il faut dire que cet exercice qui a débuté depuis le 22 octobre 2017 s'est déroulé dans plusieurs pays du Golfe de Guinée, notamment au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Guinée Conakry, en Sierra Leone et au Ghana.

Il vise à entraîner les différentes administrations impliquées dans l'action de l'Etat en mer pour renforcer leurs aptitudes à lutter contre la criminalité maritime et à gérer avec efficacité une éventuelle

crise en mer.

Le Lt de Vaisseau Xavier, chef des opérations du Germinal a salué cette coopération avant de dire que cet exercice vise à aider les marines africaines à lutter efficacement contre les trafics en mer.

Il faut souligner que depuis 2014, le Togo a entamé la réforme de son secteur maritime pour une meilleure gouvernance essentiellement dans les domaines de la sûreté, de la sécurité et du transport maritime.

L'une des composantes de cette réforme est la création de l'Organisme National pour l'Action de l'Etat en Mer (ONAEM) avec ses structures que sont le Haut Conseil pour la mer et la préfecture maritime, chargés de coordonner l'action des différentes administrations agissant en mer.

JCB

GROUPES ELECTROGENES

Silencieux, fiable et robuste.

De 8 à 3 300 KVA

Stock disponible chez  
CFAO MOTORSCFAO MOTORS TOGO  
cfaogroup.comBd Eyadema BP 332 Lomé  
Tél. 22 23 31 00  
cfaotogo@cfao.comDISTRIBUTEUR  
OFFICIEL

JCB



## ACTIONS SOCIALES

### L'ONG 1-2-3 ACTION au chevet des populations dans le Haho.

**L**es populations de la préfecture de Haho ont accueilli la semaine dernière une mission de l'ONG Internationale 1-2-3 Action qui œuvre actuellement dans la construction de forage d'eau avec la collaboration du Premier ministre togolais, Selom Komi Klassou. L'ONG a profité pour visiter les œuvres déjà réalisés, ceux en cours de réalisation et lancé d'autres projets.

Depuis fin 2016, 28 forages à motricité humaine ont été réalisés par 1-2-3 Action dans la préfecture de Haho, milieu dont la population manque cruellement d'eau. Il était judicieux pour l'ONG 1-2-3 action, une année après de visiter les populations bénéficiaires afin de constater par elle-même l'usage qui est fait de ses ouvrages et leur impact réel sur le quotidien des populations. Au total, 4 villages situés à des dizaines de km de la ville de Notsé ont été visités. Successivement, les villages de Melia, Avovo, Assizorokope et de Djakpata ont accueilli l'équipe de l'ONG et des medias. « Le travail que l'ONG a abattu pour nous est colossal. Nous ne souffrons plus de problèmes d'eau de nos jours. Nous les en remercions énormément, s'est réjoui SOUGAN Afi, une des bénéficiaires du village de MELIA.

C'est un véritable ouf de soulagement pour les populations des villages qui parcouraient chaque jour des kilomètres avant de trouver l'eau. «Nous buvions l'eau de ruissellement auparavant. Il fallait se lever parfois à deux heures du matin pour pouvoir être parmi ceux qui pourront trouver l'eau» nous confie Mme Afi, information que confirme BLOUKOUTOU AGBEMEBIA, président du comité villageois de développement (CVD) de MELIA. Selon lui, les femmes parcouraient plus de 7 km pour trouver l'eau, ce qui retardait les élèves et les parents dans leurs activités respectives. Et d'ajouter que «c'est une joie immense d'avoir de l'eau à n'importe quelle saison dans le milieu».

Plus loin, dans le village de AVOVO, c'est aussi le CVD de la localité, Monsieur MAWOUSSE Eli qui se dit satisfait des réalisations de l'ONG. «Je pense qu'avec cet ouvrage, l'ère où nous buvions la boue et buvions la même eau que les boeufs est révolue» soutient-il.

Le problème était plus criard pour les habitants du village de ASSIZOROKOPE dont les femmes parcouraient presque 25 km, selon leur CVD, pour chercher l'eau à Wahala, localité située à l'ouest, sur la nationale No1. «C'est avec joie que nous buvons cette eau, une eau à laquelle nos aïeux n'ont pas eu l'occasion de goûter», conclue une femme du milieu.

A juste titre, la population de ASSIZOROKOPE, n'était pas seule à

vivre le calvaire. Juste après elle, se trouve le village de DJAKPATA situé à une trentaine de km de la ville. Aujourd'hui, les forages des deux villages ne sont séparés que d'un km, un atout supplémentaire pour les habitants du milieu qui n'ont pas caché leur immense joie.

De l'ensemble des villages visités, les constructions de l'ONG constituent une aubaine salvatrice pour la population d'un mal qui n'a que trop duré.

L'ONG continue son combat et a procédé également à l'inauguration de forages dans les villages de Dalia, Atchavé et de Agbévéomé. Partout, c'est la même reconnaissance envers l'ONG qui est accueillie en grande pompe par la population.

L'honorable Amouzou Kodjovi, député à l'assemblée nationale et fils de la localité n'a pas manqué d'exprimer ses remerciements à l'ONG et en a de ce fait décrit les difficultés qu'il a lui-même vécues dans le milieu. «Une fois, j'ai transporté l'eau à des kilomètres du village, en route j'ai heurté une pierre



Le bâtiment scolaire réceptionné

et la gourde d'eau s'est renversée, ce qui a vraiment énervé ma maman», s'était-il confié. «Aujourd'hui, nous avons de l'eau dans notre milieu, ce qui est une bonne chose» se réjouissait l'honorable.

Selon ASSILA Komlan Koumedjina, secrétaire général de la préfecture de Haho, les statistiques montrent qu'il faut plus de 2000 forages pour répondre aux besoins de la population en eau. Il reconnaît d'un autre côté que depuis l'avènement de l'ONG, la préfecture trouve satisfaction à beaucoup de besoins vitaux.



Forage à motricité humaine, oeuvre de l'ONG

Mr LORIS HAJIAN, Directeur de l'ONG 1-2-3 action section Togo, a de son côté remercié le premier ministre Togolais pour son accord et sa disponibilité pour la réalisation des ouvrages. Il a ensuite appelé les populations à entretenir les

interventions sont uniquement dans le domaine de l'eau. Mais, «l'ONG a des coups de coeur qui peuvent se manifester dans d'autres domaines jugés vitaux», précise le responsable financier. «L'eau, c'est la vie mais l'éducation, c'est la future, c'est la liberté», a-t-il ajouté pour justifier leur intervention dans le domaine de l'éducation dans ce village où les hangars en paille font office de salles de classes.

Selon HOUNTODJI Kokoussé Nestor, directeur de l'EPP Djakpata, le bâtiment scolaire nouvellement réceptionné pourra permettre de sécuriser le matériel de travail de l'école tout en remerciant également l'ONG pour les latrines mises à la disposition de l'école.

«Monsieur le directeur, par ce don, vous venez une fois encore soulager nos souffrances. Hier c'était l'eau et les tables-bancs, aujourd'hui c'est un bâtiment scolaire, un cadre idéal non seulement pour notre sécurité, mais aussi pour notre apprentissage», a déclaré AGBEMAPLE Grégoire, élève de ladite école.

Kpekpadjé et kpekpetà, deux localités situées respectivement à 35 km et 50 km de Notsé ville, côté ouest ont également reçu l'aide de l'ONG 1-2-3 action dans le domaine de la santé.

L'ONG sort l'Unité de Soins Périphériques (USP) de Kpekpadjé de l'obscurité. «L'ONG 1-2-3 action a apporté une énorme contribution en matière d'eau potable et de lumière», explique l'infirmier d'Etat BADAMOUDOU Kodjovi, responsable de l'USP du village de Kpekpadje avec un air de

satisfaction. Selon le responsable, avant l'intervention de l'ONG, la consultation des patients la nuit était un véritable chemin de croix.

«L'ONG est arrivée, elle a recensé nos difficultés et elle nous a apporté des plaques solaires. Le forage que nous disposions était équipé d'un système mécanique, ce qui nous empêchait d'avoir de l'eau à temps lors des accouchements, et aujourd'hui, avec les panneaux solaires offerts par l'ONG, le système électrique nous permet de pomper l'eau plus aisément à tout moment» ajoute-il, tout en rappelant que le problème d'eau aussi à été réglé par l'ONG dans le village, ce qui a, selon lui, réduit considérablement les risques liés aux maladies hydriques lors de ses consultations. «Nous ne souffrons plus, grâce à l'ONG 1-2-3 action. D'abord c'est l'eau qu'elle nous apporte et maintenant c'est le lieu où nous nous soignons qu'elle innove. La vie est devenue moins dure avec l'arrivée de l'ONG dans notre milieu», a laissé entendre Mme HIDALGO, femme du milieu.

Après kpekpadjé, l'ONG a mis le cap sur kpekpetà où des lots de produits pharmaceutiques ont été donnés à l'USP du village, suivi de l'inauguration d'un forage à motricité humaine.

Mr Loris, le directeur de l'ONG au Togo s'est, pour sa part, réjoui de la réalisation de ces bijoux pour les populations et en a profité pour rappeler encore une fois que l'ONG a été en étroite collaboration avec le premier ministre Selom klassou qui a défini quelques villages étant dans la nécessité et promets de ce fait que les activités vont se poursuivre dans le mois de février pour le bien de la population.



## Un couple de trafiquants de tortues marines condamné à une peine de 6 mois d'emprisonnement ferme\$

**L**a chambre correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé a rendu son verdict le 17 octobre 2017, en condamnant le couple ASSIGBE Kokouvi et AFANOU Afi à une peine d'emprisonnement de six (6) mois ferme et au paiement d'une amende de 200 000 FCFA chacun pour capture, circulation et commercialisation illégale de soixante-six (66) bébés tortues et de cinq (05) carapaces de tortue marine.

A titre de dommages et intérêts, ils ont été condamnés à verser chacun une somme de 500 000 FCFA, à la partie civile qu'est le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF).

Le couple est accusé de capture, circulation et commercialisation illégale d'espèces intégralement protégées.

C'est le 20 mars dernier que le couple a été arrêté par des éléments de la police judiciaire alors qu'il tentait de vendre soixante-six (66) bébés tortues marines et cinq (05) carapaces de tortues contenues dans un panier et un sac. Les produits saisis, les prévenus ont été conduits dans les locaux de la police

judiciaire où un procès-verbal est établi contre eux conformément à la loi. Le même jour, ils sont mis en garde à vue. Le 22 mars, ils sont traduits devant le Procureur de la République qui décide de délivrer un mandat de dépôt contre eux et d'ouvrir une information judiciaire.

Il en ressort que le couple agissait en connaissance de cause sachant que leur acte est interdit par la loi. Ils ont ensuite déclaré, ne pas être au courant de la sensibilisation des pêcheurs sur la protection des tortues marines et a pourtant demandé la clémence de la cour.

Rappelons que le couple avait l'habitude d'attraper les tortues



Couple de trafiquants

marines pour les nourrir et les vendre. La preuve, il a eu l'ingéniosité

d'adapter l'alimentation en fonction de l'âge des bébés tortues puisqu'il a su les conserver en vie jusqu'au moment de la vente.

Le procureur de la Chambre

expliqué que les faits sont constants et reconnu que le couple a été trempé dans cette affaire de trafic de carapaces de tortues marines et de petites tortues.

Dans son réquisitoire, le ministère public est revenu sur les circonstances de l'arrestation du couple prévenu.

Il s'est appuyé sur l'article 796 du Nouveau code pénal Togolais, et a demandé aux juges de reconnaître la culpabilité des prévenus et de les condamner suivant la loi.

«Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter les animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un (01) à six (06) mois et d'une amende de cent mille (100 000) à cinq cent mille (500 000) Francs CFA ou de l'une de ces deux peines.»

## LIVRÉ TOUT COMPRIS ET CLÉ EN MAIN



\*Stock limité

Véhicule à faible kilométrage

+12 Mois de garantie

+12 Mois d'assurance

+12 Mois d'entretien gratuit

**19 950 000\***  
FcfatTC



Bd Eyadema, BP 332 Lomé  
Tél.: 22 23 31 00  
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL





## EAU-ENERGIE

✎ Marc ABOFLAN

## Faure GNASSINGBE offre des infrastructures communautaires aux populations

**L**e chef de l'état, Faure Gnassingbé était la semaine dernière dans la préfecture de l'Ogou pour la réception d'ouvrages d'électrification et le lancement des travaux de réalisation de mini-adductions d'eau potable. Ces ouvrages matérialisent la volonté du chef de l'Etat, qui a placé son mandat en cours sous le sceau du social, de répondre aux besoins pressants des communautés locales.

ADIEU L'OBSCURITE A  
TAKPAPIENI, KOUNTOUM,  
ASSOUKOKO ET BAVOU

A Bavou, localité située l'Est de la préfecture de l'Ogou, ce vendredi 10 novembre est un jour de joie. Fini l'obscurité dans laquelle baignait la population de cette contrée depuis des lustres. Pour cause, l'inauguration ce jour, par le chef de l'Etat, d'une mini-centrale solaire photovoltaïque, d'une capacité de 150 kw et d'un réseau de distribution basse tension (BT) de cinq kilomètres, équipée de soixante-cinq lampadaires d'éclairage public et des compteurs de branchements des clients. Ce projet a été réalisé dans le compte de la Phase 2 du Programme Régional de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (PRODERE), initié et financé par la Commission de l'UEMOA.

D'un montant total de 2 milliards de F CFA, cette phase démarrée depuis février dernier a permis, à titre expérimental, la construction de mini-centrale solaire photovoltaïque, dans quatre localités : Bavou, dans l'Ogou, Assoukoko, dans la préfecture de Blitta, Kountoum, dans le Bassar, et Takpiéni, dans l'Oti-Sud. A Takpapiéni, la centrale construite est de 100 kWc, avec un réseau de distribution basse tension (BT) de huit (08) km équipé de quatre-vingt (80) lampadaires d'éclairage public et des compteurs de branchement des clients. Dans la localité de Koutoum, il a été érigé une centrale de 100 kWc, avec un réseau de distribution basse tension (BT) de trois (03) km équipé de trente-huit (38) lampadaires d'éclairage public et des compteurs de branchement des clients. En ce qui concerne Assoukoko, elle a bénéficié d'une centrale de 250 kWc, avec un réseau de distribution basse tension (BT) de huit virgule cinq (8,5) km équipé de cent quinze (115) lampadaires d'éclairage public et des compteurs de branchement et la construction de trois (03) mini adductions d'eau potable de capacité 20 m3 chacune.

DE L'EAU POUR AKPARE ET  
SEPT AUTRES CANTONS

Après Bavou, vendredi dernier, le chef de l'Etat s'est rendu à Akparé, toujours dans l'Ogou. Dans cette localité, il a procédé au lancement des travaux de réalisation de 8 mini-adductions d'eau potable, un des volets du projet d'hydraulique villageoise que compte réaliser le gouvernement dans les

régions des Plateaux et Maritime.

De fait, ce volet qui concerne aussi les cantons de Glitto, Dikamé, Agbadomé pour la région Maritime et Amakpapé, Amoussou-Kopé, Kamina, Abobo permettra de réaliser un réseau de distribution et de renforcement des 8 mini-adductions d'eau potable d'environ 60km linéaire. Il sera également érigé 62 bornes fontaines avec un taux de desserte qui sera porté à 100%. Le forage qui desservira Akparé dans les prochains mois sera réalisé à Koutchadjo, un village du canton. Il aura un débit de plus de 30 m3/h et desservira aussi les villages de Koutchadjo et Imala situés sur le tronçon avec la construction des bornes fontaines.

Le projet d'hydraulique villageoise prévoit aussi la réalisation de 400 nouveaux forages, la réhabilitation de 100 anciens forages et la construction de 60 latrines communautaires. Dénommé BID3, il a bénéficié de l'appui financier de la Banque Islamique de Développement (BID) pour 7 milliards et est une réponse aux questions d'accès à l'eau potable et d'assainissement adéquat. Selon le ministre Ouro Koura Agadazi, chargé de l'hydraulique villageoise, les efforts du gouvernement pour permettre à chaque togolais d'accéder à l'eau en quantité et en qualité ont permis depuis 2006, de réaliser 4640 nouveaux forages équipés de pompes à motricité humaine, de réhabiliter 2261 anciens forages, de construire 75 mini-adduction d'eau potable et 22 postes d'eau autonomes en milieu semi-urbain. Ceux-ci ont également permis de doter 5 nouveaux chefs-lieux de préfectures en système d'adduction d'eau potable, de renforcer 21 systèmes d'adduction d'eau potable sous exploitation de la TDE et de construire des bornes fontaines et faire des branchements privés domestiques dans 21 villes du Togo. Tous ces efforts déployés par le gouvernement ont positivement impacté le secteur de l'eau qui a vu le taux national de desserte en eau potable passé de 34% en 2006 à 66% en 2016 soit une amélioration de 32 points en 10 ans même si plusieurs défis sont encore à relever.

AU CONTACT DES  
COMMUNAUTES LOCALES

Ces différentes activités ont été l'occasion pour le chef de l'état d'aller au contact des populations locales de

l'Ogou, qui l'ont accueilli en liesse, au son de chants et au pas de danse.

A Akparé, les populations n'ont pas manqué d'exprimer leurs reconnaissances pour ces œuvres salvatrices. Ainsi dans quelques mois,

les efforts sans cesse inlassables du Chef de l'Etat pour faire de cette préfecture, un havre de paix et offrir un cadre de vie décent à tous ces habitants.

M. Onyakotan Adjoh-Komlan, a, au nom des populations d'Akparé

de la voie Akparé-Atakpamé. M. Adjoh a tenu à rassurer le Chef de l'Etat que tous ces ouvrages seront utilisés à bon escient pour qu'ils servent aussi aux générations futures.

A Bavou, le porte-parole des populations l'honorable député Amétodji Yawovi Michel, a salué cette électrification qui permet à ce village

« de ne plus être aveugle, de voir le jour comme la nuit... Bavou profitera de l'électricité pour son développement et son épanouissement. Avec l'électricité, nos enfants n'auront plus de peine à étudier les nuits, c'est l'insécurité qui plie ses bagages à Bavou, c'est le développement des activités socio-économiques, avec pour résultats, notre participation à la croissance économique du pays. »

Déjà, conscient du coût d'installation électrique, qui n'est pas toujours à la portée de la population à faible revenu, le chef de l'Etat a instruit de raccorder tous les ménages gratuitement.

Notons que dans les deux localités de la région des plateaux, Membres du gouvernement, autorités administratives, locales, religieuses et une population sortie massivement rendre hommage au Président de la république pour son travail à la tête de l'Etat.



Coupure du ruban par le chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE

elles n'auront plus de difficultés à s'approvisionner en eau potable. Exultant de joie, elles sont sorties nombreuses pour saluer ce projet vital du gouvernement. Le préfet de l'Ogou, M. Edoh Akakpo a dans son mot de circonstance, exprimé au nom des populations de l'Ogou sa gratitude pour

rendu un hommage au Président de la république pour avoir initié ce projet qui viendra soulager un temps soit peu, les affres liées à l'approvisionnement en eau potable dans ce canton et dans les localités environnantes. Il a aussi salué les réalisations en cours dans ce canton en occurrence la réhabilitation

## Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~

10%

| PRODUITS ET SERVICES                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | NOUVEAUX TAUX DE LA TVA |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable                                                                                                                        | 0%                      |
| Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes | 10%                     |



FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg



## FINANCE :

✪ Albert AGBEKO

## Moov Togo lance mobile banking

**L**eader du service de mobile money au Togo, la société de téléphonie Moov-Togo, innove encore dans le domaine de la technologie. Elle vient de lancer ce vendredi 10 novembre une application permettant à ses abonnés de faire des transactions de leur compte microfinances ou bancaires vers leur téléphone (Flooz) et vice-versa : il s'agit du mobile banking.

Par ce service, Moov Togo ambitionne d'être le canal par excellence de la relation bancaire avec le client qui trouvera son parcours simplifié sur l'utilisation des services financiers. Aussi, la société veut-elle apporter des solutions innovantes sur les services financiers offerts par les banques et institutions de microfinance au travers de son service Flooz.

Avec Mobile Banking, le client a la possibilité de consulter ses fonds en banque, d'effectuer un transfert, de faire un appel de fonds depuis son compte bancaire vers le portefeuille électronique Flooz et vice versa, faire des achats, de faire des virements et demander des micros crédits.

«Ramener la microfinance et ses produits à la portée de tous nos abonnés via le mobile est une révolution. Partout et à chaque instant, le client peut dès à présent

accéder à son institution de la plage sans se déplacer parce que microfinance, de jour comme de nuit, Flooz est ouvert 24h/24 et 7jours/7»,



Table d'honneur

depuis son salon, depuis sa cuisine, depuis le marché et même depuis

veut faire de Mobile Banking un levier de développement de l'inclusion financière et de développement

de 17% et un taux de pénétration du mobile estimé à 66,78% (fin 2015), le Togo se positionne comme un marché porteur pour le mobile banking.

«Nous sommes sur un projet qui est très ambitieux. C'est une révolution et une avancée au Togo d'avoir ouvert le Mobile Banking. C'est une opportunité énorme pour la population et pour l'inclusion financière », a encore souligné le Directeur général de Moov Togo.

Cette opération est possible grâce au partenariat entre Moov Togo et le Cabinet de Gestion de Conseils en Finance et Information (CAGECFI), un cabinet d'informatique et de management spécialisé dans la conception et la réalisation des solutions informatiques pour tous les secteurs.

« Cette plateforme est une innovation dans la finance digitale dans notre pays » a ajouté M. Houndjago Léon, Directeur Général de CAGECFI.

Le service est disponible dans les microfinances telles que FAIDI, WAGES, COMEC.



## COMMUNIQUE :

Dans le cadre des manifestations marquant la célébration du dixième anniversaire de sa création, le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), lance à l'intention des journalistes et autres professionnels de la communication, un jeu/concours qui va primer les meilleurs reportages presse écrite, presse en ligne, télé et radio sur les Objectifs du Développement Durable (ODD), adoptés au Sommet des Nations Unies le 25 septembre 2015.

Ledit concours est ouvert à tous les professionnels des médias togolais sans aucune discrimination dans les catégories suivantes : presse écrite, presse en ligne, télévision et radio. Pour y participer, il faut :

- être un professionnel des médias du secteur public ou privé au Togo exerçant dans un organe de presse écrite, en ligne ou de l'audiovisuel;
- ne pas être membre du Comité d'organisation dudit concours.
- la production doit porter soit sur une problématique transversale au programme des ODD et à leurs composantes au plan économique, social, sociétal, culturel ; soit traiter de sujets plus spécifiques (exemples : reportage sur un des 17 objectifs...). Quel que soit son sujet, le candidat doit s'efforcer de soulever une problématique de fonds liée aux ODD.

Afin d'encourager les jeunes journalistes, les stagiaires ou encore les étudiants, un prix « Spécial Jeune » primera la meilleure production sur le VIH SIDA, toutes catégories confondues sur la base de points attribués par le jury. Peuvent concourir à ce prix, les stagiaires en poste dans les rédactions ou encore les étudiants.

La participation est subordonnée à la signature de la fiche d'inscription au concours à retirer à la Maison de la Presse, Tokoin Trésor Tél : (00228) 90 15 87 53 / 90 30 85 10 / 91 44 84 24 – Email : [conapp.togo@gmail.com](mailto:conapp.togo@gmail.com), ou à télécharger sur le site web : <http://www.conapp-togo.com/>

Les productions destinées au concours doivent être dans une enveloppe fermée avec la mention « Concours des meilleurs reportages presse écrite, presse en ligne, télé et radio. Catégorie (à préciser) Aux bons soins du secrétariat de la Maison de la Presse à Lomé ».

Le dépôt des productions se fera au secrétariat de la Maison de la presse, Tokoin Trésor, Tél : (00228) 90 15 87 53 / 90 30 85 10 / 91 44 84 24 impérativement au plus tard le **vendredi 24 novembre 2017 à 18H00**.

Les prix sont constitués de plusieurs lots, dont des billets d'avion, des matériels et équipements informatiques, des produits et articles divers ainsi que des bons d'achats. Le règlement complet de ce jeu/concours est disponible sur le site du CONAPP [www.conapp-togo.com](http://www.conapp-togo.com) et au secrétariat de la Maison de la Presse.

Fait à Lomé, le 20 octobre 2017.  
Le Président.

**Siège :** Maison de la presse, Tokoin Trésor - **BP :** 81213-Lomé-Togo  
**Tél :** (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66 - **Email :** [conapptogo@gmail.com](mailto:conapptogo@gmail.com)



## APPEL A CANDIDATURES :

Dans le cadre des manifestations marquant la célébration du dixième anniversaire de sa création, le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) organise du 27 novembre au 01<sup>er</sup> décembre 2017, avec le concours et le soutien d'Emergence Capital, une session gratuite de perfectionnement en faveur des journalistes Togolais, débutants ou confirmés, issus de la presse écrite, digitale et de l'audiovisuel.

L'objectif général de cette session est l'appropriation ou la réappropriation par les journalistes, des fondamentaux de leur profession. Il s'agit aussi de les aider à répondre aux questions auxquelles ils sont confrontés au quotidien. Plus spécifiquement, ils seront outillés sur les techniques d'écriture et bénéficieront d'un rappel des règles d'éthique et de déontologie gouvernant leur métier. Les journalistes se sont appropriés ou réappropriés les fondamentaux de leur profession. Ils ont bénéficié de rappel des règles d'éthique et de déontologie.

Les thématiques retenues pour cette session sont les suivantes :

## I – Un autre journalisme est possible

- Petite histoire de la presse
- Le modèle du Nord
- La problématique africaine
- Le journaliste face à son statut : le cas du Togo

## II – Les principes généraux de rédaction

- L'écriture de communication
- Les règles de ponctuation
- La loi de proximité
- L'emploi des temps

## III – L'habillage de l'article

- Faciliter la lecture
- Le titre
- Le chapeau
- L'accroche
- L'intertitre
- L'attaque et la chute

## III – Les articles d'information

- I- L'information fournie
- La dépêche d'agence
- La brève : plus qu'un bouche-trou

- La mouture : une refonte complète
- 2- L'information recherchée
- Le compte rendu : un témoignage
- Le reportage : une tranche de vie
- L'interview : une démarche d'investigation
- Le portrait : un reportage sur une personne
- L'enquête : une démonstration
- L'écho : les à-côtés de l'actualité

## IV – Les articles de commentaire

- L'éditorial : une prise de position
- L'analyse : l'examen d'une situation
- La chronique : des réflexions personnelles
- La critique : un jugement personnel
- Le billet : une conclusion inattendue
- Débats, humour, vulgarisation...

Ces enseignements généraux seront complétés par des travaux pratiques consistant essentiellement en des descentes sur le terrain, suivies de la rédaction de reportages écrits. Les stagiaires concernés par l'audiovisuel, c'est-à-dire la radio et la télévision, recevront en plus, une formation spécifique à ces secteurs (Travail sur la voix, rédaction de papiers dans un langage parlé simple, précis et concis...). Cet aspect pourrait être privilégié en cas de nécessité. La formation est assurée essentiellement par Christian EBOULE, Rédacteur en chef à TV5 Monde.

Cette session est ouverte, sur appel à candidatures, aux journalistes de la presse togolaise, confirmés ou débutants issus de la presse écrite, en ligne, radios et télévision.

Tous ceux qui sont intéressés doivent s'inscrire, en déposant une demande de participation adressée au Président du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et déposée auprès du Secrétariat de la Maison de la Presse ou par mail, sur [conapp.togo@gmail.com](mailto:conapp.togo@gmail.com). Les demandes doivent impérativement être déposées ou envoyées au plus tard le jeudi 23 novembre à 18h.

Les candidats retenus seront informés des horaires des cours qui se dérouleront à Agora Senghor.

Une attestation sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

LE CONAPP



## INTERVIEW : ROGER GBEKOU RÉALISATEUR ET PRODUCTEUR TOGOLAIS

✎ Wilfried ADEGNIKA

## « Le Cinéma togolais peut très bien évoluer si les fonds d'aide sont attribués aux acteurs qui les méritent »

**J**eune réalisateur, producteur et entrepreneur togolais, Roger Gbekou est passionné de cinéma et est responsable du studio audiovisuel AVISK WORLD STUDIO. Il joue sa partition pour porter haut le cinéma togolais. Découvrons-le.

**FI : Toi et le cinéma comment s'est faite la rencontre ?**

**RG :** Tout a commencé à l'époque où je faisais de la musique. Lors du tournage de mon premier clip vidéo (YEHOWA de Rogs Biover) j'ai été emballé par la façon dont la magie s'opère derrière la caméra. Alors tout de suite j'ai pris goût. Mais bien avant cette période au début des années 2000 avec la prolifération des vidéos clubs un peu partout sur le territoire national je passais la plupart de mes heures libres à regarder des films. Je dirai que les acteurs comme Arnold schwarzenegger, Jean Claude Van Damme, Jet Li et Jackie Chan et j'en passe ont déjà façonné l'acteur en moi et plus tard le réalisateur. Pour nourrir ma curiosité donc j'ai choisi de faire des écoles de cinéma à Lomé (INTERFACE et Ecole ECRAN) tout en intégrant un groupe de comédien pour me faire former en actariat en 2013.

**FI : Pourquoi avoir choisi d'évoluer dans le cinéma ?**

**RG :** A part qu'il soit pour moi une passion, il est aussi pour moi ma porte de sortie. C'est aussi ma forme d'expression de tous les maux de la société. Par exemple en faisant la « la femme de mon père » j'ai voulu dénoncer la maltraitance des enfants; viza parlait de l'immigration clandestine et aussi

de la difficulté de l'obtention de visa dans nos pays africains. Ainsi essaie-je dans chacun de mes films de parler de ce qui gêne dans nos sociétés.

**FI : Pour toi c'est quoi le cinéma ?**

**RG :** Pour moi le Cinéma, c'est un monde dans le quel tout est possible. Un monde où l'on a la possibilité de vivre dans le présent comme dans le passé et même dans le futur. Un monde qui raconte plein d'histoires remplies de toutes les émotions. Un monde qui fait rire et qui fait pleurer. Pour moi le Cinéma, c'est une vie qui ne finit jamais.

**FI : Pourquoi la réalisation ?**

**RG :** C'est une question que je continue de me poser et jusqu'à présent, j'ignore la réponse. Mais tout ce que je sais est que j'adore le monde de la réalisation car j'ai des choses à dire et je ne suis pas un politicien pour rassembler les gens quelque part pour leur raconter mon idéal; je ne suis pas non plus un romancier pour écrire un beau roman, alors je préfère raconter mes histoires par la voix, les actions de mes acteurs et le tout derrière une caméra.

**FI : Est-ce ta seule activité ?**

**RG :** Je suis dans la production, et je fais aussi de l'infographie

**FI : Tu fais quel genre de film ?**

**RG :** Je suis dans les fictions et les

documentaires



**FI : Peux-tu nous parler des films que tu as réalisés jusqu'à maintenant ?**

**RG :**

- Le Prix (26min)
- La Femme de mon Père (52min)
- Femmes Brisées (13min Documentaire) En compétition du 25 au 29 octobre 2017 au Festival documentaire de BLITA
- Brisons le silence sur la fistule Obstétricale (26min)
- Viza et nous sommes actuellement sur la production d'une série télévisée.

**FI : Tu veux bien nous parler de ton**

**film qui a été récemment retenu pour un festival aux USA**

**RG :** Le film VIZA raconte l'histoire d'une jeune femme enceinte déterminée

qui après la mort de son mari qui tentait d'immigrer clandestinement vers l'île de la Sicile, passe par un moyen peu orthodoxe pour obtenir la nationalité française à son bébé. Contre toute attente, elle décide d'accoucher à l'ambassade de France. Le Film ViZA est une fiction de 13min qui parle de l'immigration clandestine. deux semaines après sa réalisation, il reçoit le deuxième prix de la sélection nationale de Clap Ivoire 2017 le 28 juillet 2017 et un mois après, il fut sélectionné au Silicon Valley African film Festival.

**FI : Un conseil à ceux qui veulent se lancer dans le monde du cinéma**

**RG :** Pour tous ceux qui veulent exercer ce métier du septième Art, je leur demanderai tout d'abord d'être passionné, patient, reconnaître leur force et leur faiblesse. Être humble et surtout accepter partager.

**FI : Un de tes réalisateurs préférés et les raisons qui te font aimer son œuvre**

**RG :** J'aime beaucoup les films de Perry Tyler. La plupart de ses œuvres font référence aux vraies souffrances des noirs américains et les incitent à une prise de conscience.

Voici quelques uns de ces Films que j'aime : Family reunion, The diary of a black mad woman( le journal d'une femme noire)

**FI : Le film qui t'énerve le plus ?**

**RG :** Aucun...

**FI : Un regard sur le cinéma togolais ?**

**RG :** Le Cinéma togolais peut très bien évoluer si les fonds d'aide sont attribués aux acteurs qui les méritent et qui sont prêts à tout donner pour l'évolution de ce dernier. Que les meilleurs prix soient attribués aux meilleurs réalisateurs/producteurs et non seulement aux collègues de longue date. Que le Ministère de la culture nous accorde un peu plus d'attention. Et que nous réalisateurs et producteurs respectons certaines règles du domaine pour une qualité de production acceptable.

✎ Wilfried ADEGNIKA

## ALL MUSIC AWARDS : L'édition XIV est lancée

**L**a salle de conférence de Mint Hôtel a servi de cadre le vendredi 10 novembre dernier au lancement de la quatorzième édition des All Music Awards(ALLMA) en présence des artistes, des managers, producteurs, du public et des hommes des médias.

Evènement de récompense de la musique togolaise diffusée au Togo et ayant marqué l'année est, les All Music Awards. Ils sont à leur quatorzième édition cette année et auront lieu le 23 décembre.

Pour ce qui est du bilan financier, Patrick Blande directeur de radio Zephyr et président du comité d'organisation a déploré le manque de financement de l'évènement ce qui explique le fait qu'ils sont limités dans les moyens d'action dans l'accompagnement des artistes. Aussi saisit-il encore une fois l'opportunité pour lancer un appel aux potentiels partenaires : « Chaque année je le dis mais c'est vrai qu'ils m'écoutent mais ils hésitent encore, nous avons les meilleures difficultés du monde pour organiser ces Awards qui sont un évènement national de grande envergure qui

fait la promotion de l'artiste togolais que ce soit à l'échelle nationale ou internationale. Il est important d'accompagner ces artistes à travers beaucoup de choses et donc les sponsors sont les bienvenus pour que nous puissions véritablement booster le travail que font les artistes. »

Deux innovations cette année, la première l'ajout de deux nouvelles catégories celle du meilleur album : « pour encourager les artistes qui sont arrivés à sortir un album au cours de l'année ce qui n'est pas chose aisée » ; et celle de la meilleure chanson lover pour : « permettre à ceux qui font des chansons d'amour qui ne sont pas forcément dans le même genre musical d'avoir une récompense ».

La seconde innovation est la mise

à disposition des médias, des



Arouna Madôhona, Directeur de la promotion des arts et de la culture (gauche) & Patrick Blande, DG Zephyr (droite)

structures audio-visuels, la listes des catégories retenues cette année, téléchargeable sur le site internet de l'évènement afin qu'ils puissent

proposer des artistes dans les différentes catégories. Après aura lieu le dépouillement qui permettra au jury de retenir 6 à 8 artistes par catégorie pour la sélection finale.

Pour ce qui est de la plainte du manque de suivi des artistes le directeur de Zephyr a fait comprendre : « Certains artistes

qui sont sérieux savent qu'il y a un petit suivi malgré nos moyens très limités. Cette année nous leur demandons de nous approcher parce que nous traitons déjà avec des maisons de production qui vont prendre en charge leur travail. Ces artistes une fois lauréat le 23 décembre prochain peuvent revenir vers le comité d'organisation pour qu'ils soient dirigés vers les maisons de production en question ».

Le directeur de la promotion des arts et de la culture, Arouna Madôhona après avoir félicité le comité d'organisation pour faire pérenniser cet évènement qui promeut les œuvres des artistes togolais a tenu à réitérer le soutien de son ministère de tutelle aux organisateurs.

Rendez-vous donc le 23 décembre au palais des Congrès de Lomé pour les ALLMA qui est non seulement une soirée de récompenses marquée par la remise de trophées mais aussi un plateau d'expression de la musique dans son intégralité et dans toute sa diversité.



# Assurance Automobile Confiez vos véhicules

au



**SAHAM**  
Assurance

*Avancez librement*

[www.sahamassurance.com](http://www.sahamassurance.com)